Crèche « Les P’tits Pouyons »

Projet Pédagogique

Octobre 2026



1. Informations générales

1.1. Notre histoire

1.2. Notre crèche "Les P'tits Pouyons"

1.2.1. Généralités
1.2.2. Descriptif des lieux
1.2.3. Stationnement et accès
1.2.4. Dispositifs liés à la sécurité d'accès
1.2.5. Local poussette
1.2.6. Reprise d'un enfant par une personne extérieure
1.2.7. Droit à l'image
1.2.8. Accessibilité et accueil d'enfants à besoins spécifiques

1.3. Les axes pédagogiques de la SONEFA

1.3.1. La continuité
1.3.2. Le respect du rythme de l'enfant et de son autonomie
1.3.3. La relation individuelle – les moments privilégiés

1.4. L'encadrement

1.4.1. La Direction
1.4.2. Les travailleuses psycho-médico-sociales
1.4.3. Les Puériculteurs-trices
1.4.4. Les Techniciennes de surface
1.4.5. Les Psychomotriciennes
1.4.6. La Direction pédagogique et autres partenaires

1.5. Se poser en professionnel

1.6. La formation continue

1.6.1. Les réunions
1.6.2. Les journées pédagogiques
1.6.3. Les formations

2. Lien avec les familles – Les parents partenaires

2.1. Première rencontre ; visite de la crèche et inscription

2.2. Les premiers pas aux P'tits Pouyons : la familiarisation

2.2.1 Semaine 1 : Nous proposons cinq temps accompagnés du/des parent/s
2.2.2. Semaine 2 : Arrivent les moments où l'enfant vient seul
2.2.3. Semaine 3
2.2.4. Après 6 à 8 semaines

2.3. Aménager la fin de séjour

3. Vie quotidienne – L'enfant mis au centre

3.1. La journée-type

3.2. Les transitions

3.2.1. Le passage d'une section à l'autre
3.2.2. Les transitions quotidiennes : l'accueil du matin et du soir
3.2.3. Accompagner les vécus de la séparation

3.3. Le temps d'accueil et de retour
3.3.1. Accueil des enfants le matin
3.3.2. Les retrouvailles du soir

3.4. L'aménagement et le jeu
3.4.1. L'aménagement de l'espace
3.4.2. Le jeu libre
3.4.3. Le développement moteur
3.4.4. La découverte sensorielle
3.4.5. Le jeu d'imitation
3.4.6. L'exploration musicale
3.4.7. Les activités de langage

3.5. Le temps du repas
3.5.1. Le complément petit déjeuner
3.5.2. L'allaitement maternel
3.5.3. Le repas des petits
3.5.4. Le repas des plus grands

3.6. Le temps de soin

3.7. Le temps de repos

3.8. Accompagner l'enfant dans la gestion des émotions et la gestion de conflits

3.9. L'enfant et sa santé en collectivité

3.10. Vie saine

1. Informations générales

1.1. Notre histoire

Fondée en 1971 à l'initiative de la Ville de Namur, l'ASBL SONEFA a pour mission de gérer les milieux d'accueil de Namur (crèches, service d'accueillantes) en offrant un accueil de qualité aux enfants de 0-3 ans résidant principalement dans l'entité namuroise. Aujourd'hui, l'ASBL compte 11 crèches et un service d'accueillantes.

La première crèche « Les P'tits Pouyons » a ouvert ses portes au centre-ville en 1972.
En janvier 2018, les P'tits Pouyons ont déménagé de la rue des Brasseurs pour s'installer à la rue Julie Billiart afin d'occuper des locaux totalement rénovés. Ce qui veut dire que les "Canailloux" (ancienne halte-accueil) font désormais partie intégrante de la crèche « Les P'tits Pouyons ». Elle se situe en plein centre-ville, à quelques pas du théâtre de Namur. Son entrée est commune à l'école de la Courte Echelle.

A ce jour, le Conseil d'Administration est présidé par Monsieur Christophe Capelle, Echevin de la Petite Enfance, de la Jeunesse et de la Participation citoyenne.
La Direction Générale est assurée par Madame Isabelle Bondroit.
Le secrétariat est joignable au 0472/03.68.83.

1.2. Notre crèche "Les P'tits Pouyons"

1.2.1. Généralités

La crèche se situe :

Rue Julie Billiart, 13
à 5000 Namur
0472 03 68 93

Elle offre un accueil de jour de 7h à 18h30 aux enfants de quelques mois à 3 ans, du lundi au vendredi (excepté les fermetures fixées au 1er janvier de chaque année et les jours fériés).

Notre milieu d'accueil est agréé et subventionné par l'Office Nationale de l'Enfance.

La structure a une capacité d'accueil de 77 places équivalant temps plein (environ 85-90 enfants accueillis au total) réparties sur 3 étages :

- 1er étage : “Les Canailloux”
- 2ème étage : “Les Mouchons”
- 3ème étage : “Les Caracoles”

Chaque étage est divisé en 2 sections semi-verticales, les enfants sont répartis selon leur âge et leur évolution :

- La section des ”bébés-moyens” (0-18 mois environ)
- La section des “moyens-grands” (18-36 mois environ).

La crèche se conforme à l’arrêté du Gouvernement de la Communauté française portant sur la règlementation générale des milieux d’accueil du 27/02/2003 et à l’arrêté fixant le Code de qualité de l’accueil du 17/12/2003. Elle est également soumise à l’application de la législation relative à la sécurité alimentaire dans les milieux d’accueil collectifs de la petite enfance.
La participation financière des parents (PFP) est calculée sur le total des revenus mensuels nets du ménage selon le cadre légal. En plus de cette tarification progressive, diverses règles peuvent influencer le montant final. Une simulation de calcul peut être faite sur “calculez votre tarif journalier via My.ONE”. Les frais d’accueil sont déductibles fiscalement.

1.2.2. Descriptif des lieux

Au 1er étage : “Les Canailloux”

En face des escaliers, il y a le hall d’accueil des Canailloux.
Sur la droite se trouve le bureau de la TPMS (Travailleuse psycho-médico-sociale) des “Canailloux “ ainsi qu’un espace réservé au personnel.
Sur la gauche, il y a la salle d’allaitement, le bureau de la TPMS des “Caracoles” ainsi que les toilettes.

Dans le hall d’accueil de la section, deux plans de change permettent aux parents d’ôter les chaussures et le manteau de leur enfant. Ils pourront ranger ces effets dans le casier personnalisé par le prénom et la photo de l’enfant.
Le parent restera attentif à ne pas laisser l’enfant seul sur le plan de change afin d’éviter toute chute.
Un maximum de 2 familles dans le sas est privilégié dans le but d’assurer une qualité des accueils et des retours.

A gauche, côté rue, la section des “bébés-moyens” :

Son aménagement évolue en fonction du nombre d'enfants, de leur âge et de leur développement. Cependant, le module en bois reste fixe et représente un superbe terrain d'expérimentation pour les enfants.

La section permet l'accès à différents lieux :

- La biberonnerie est séparée par une porte partiellement vitrée. Cette espace-cuisine est ouvert tant sur la section des "bébés-moyens" que celle des "moyens-grands". C'est là que sont préparés les biberons, les compléments petit déjeuners, les goûters et sont portionnés les repas de midi.
- L'espace change, partiellement vitré, donne une visibilité continue tant au niveau de l'enfant que de l'adulte. Une barrière sépare cet espace de la section.
- Deux chambres accueillent les enfants pour le repos. Une grande baie vitrée facilite la surveillance de sieste, un passage régulier y est fait. Les portes sont également pourvues de hublots permettant une meilleure visibilité. Chaque enfant a son lit reconnaissable par l'adulte grâce à une étiquette ou un plan de chambre. Parfois, en fonction des besoins de l'enfant, un petit lit en section peut favoriser les moments de repos.

A droite, côté cour, la section des "moyens-grands" :
Là aussi, la section est aménagée en fonction des groupes d'enfants, de leur développement psychomoteur et de leurs besoins de découvertes. Différents espaces de jeux sont proposés, des espaces de jeux permanents, repères stables pour l'enfant.
La section donne accès à plusieurs lieux :

- La biberonnerie
- L'espace change où les enfants ont accès à des toilettes et des éviers à leur taille.
- Deux chambres, une avec des lits à barreaux et l'autre avec des lits transats favorisant l'autonomie de l'enfant. Les lits sont également reconnus par l'enfant et par l'adulte par le plan de chambre. Un passage régulier est effectué.
- Un espace repas qui est également utilisé pour certaines activités
- Une terrasse couverte qui invite aux aventures en extérieur.

Au 2ème étage : "Les Mouchons"

En face des escaliers, le hall d'accueil de la section des Mouchons.
Sur la droite, le bureau de la TPMS des "Mouchons" et un espace réservé au personnel.
Vers la gauche, vous trouverez le bureau de la Direction, des espaces administratifs, les toilettes ainsi qu'une réserve.

La section des “Mouchons” est tout à fait organisée comme celle des “Canailloux”. La terrasse se prolonge par un balcon non couvert.

Au 3ème étage : “Les Caracoles”

En face des escaliers, le hall d’accueil de la section des Caracoles.
Sur la droite, vous trouverez des toilettes et un espace réservé au personnel ainsi qu’un espace technique.
Vers la gauche, la salle de pause/salle de réunion réservé au personnel. C’est dans ce réfectoire que les repas sont acheminés par le traiteur et sont réchauffés par le soin des techniciennes de surface.

Si la section des “Caracoles” est organisée sur le même schéma que celle des “Canailloux” et des “Mouchons”, elle se différencie par une surface moins grande. En effet, cet étage ne dispose pas de la pièce repas séparée et se retrouve sous les combles laissant une partie des espaces moins exploitables.
La terrasse, espace-jeux extérieure n’est pas couverte.

1.2.3. Stationnement et accès

Quelques places de parking “dépose minute” sont réservées aux parents de la crèche et des écoles toutes proches. Les autres places à proximité sont règlementées par des horodateurs ou via des applications mobiles et ce quel que soit la durée du stationnement.
La crèche dispose d’un ascenseur ainsi que des toilettes pour personnes à mobilité réduite.

1.2.4. Dispositifs liés à la sécurité d’accès

L’accès à la crèche est sécurisé. Un visiophone installé au portail ainsi qu’à la porte principale permet de contrôler les entrées. Un code d’accès est donné aux parents. Il est demandé aux parents de bien vérifier la fermeture des portes derrière eux que ce soit à l’entrée ou à la sortie du bâtiment afin d’éviter toute intrusion malveillante.

1.2.5. Local poussette

Dans le hall d’entrée, des poussettes repliées et maxi-cosi peuvent être rangés sous l’entière responsabilité des parents. Cet espace reste restreint et ne permet pas de rassembler toutes les poussettes. Il est donc demandé de n’investir ce lieu qu’en cas de nécessité absolue. Il est strictement interdit de stationner ces poussettes ou vélos durant la journée dans la cour

donnant accès à l'école. Cet espace doit toujours rester accessible facilement pour les équipes de maintenance de La Ville et les services de secours.

1.2.6. Reprise d'un enfant par une personne extérieure

Lors de l'inscription, une procuration nommant les personnes susceptibles de venir chercher l'enfant est remplie par les parents. Ces personnes doivent être âgées de minimum 16 ans. Toutefois, lorsqu'un enfant doit être repris par une personne autre que ses parents, le milieu d'accueil doit préalablement en être averti.

1.2.7. Droit à l'image

Le droit à l'image de chaque enfant, parent et professionnel est pleinement respecté au sein de la crèche. C'est pourquoi les parents ne sont pas autorisés à prendre des photographies ou à réaliser des vidéos dans les locaux de l'établissement. Cette mesure permet de garantir la protection de la vie privée de tous et de maintenir un cadre sécurisant et respectueux pour l'ensemble des personnes accueillies.
Il arrive que nous prenions des photos de l'enfant lors d'évènements particuliers ou tout simplement durant la journée lors de moments de vie. Un formulaire d'autorisation qui cadre cet aspect est à signer lors de l'inscription.

1.2.8. Accessibilité et accueil d'enfants à besoins spécifiques

Le projet pédagogique vise une ouverture à la différence, à toutes les différences et ce sans jugement. Nous ouvrons la porte à chaque famille en respectant ses richesses culturelles et familiales.

La crèche offre un accueil inclusif, ouvert à tous les enfants, y compris ceux présentant des besoins spécifiques à l'entrée ou en cours d'accueil. En collaboration avec les familles et les partenaires concernés, nous adaptons nos pratiques et notre accompagnement afin de permettre à chaque enfant de participer pleinement à la vie de la crèche et de développer ses compétences dans un environnement sécurisant.

L'accessibilité financière est possible grâce à l'application de la PFP One.

1.3. Les axes pédagogiques de la SONEFA

La Sonefa a défini trois grands piliers pédagogiques pour l'ensemble de ses structures d'accueil. Ces piliers ont pour objectif de créer un socle commun de travail, un fil conducteur qui unit et traverse notre institution. Ils doivent également servir de guide pour nos pratiques et nos projets, tout en préservant l'identité unique de chacun de nos milieux d'accueil.

Notre vision pédagogique repose sur ces trois piliers fondamentaux, chacun jouant un rôle essentiel dans le développement harmonieux des enfants de 0 à 3 ans en milieu d'accueil :

1.3.1. La continuité

L'épanouissement de l'enfant en crèche repose sur la création progressive de liens sécurisants avec des adultes référents en nombre restreint. Cette sécurité affective est essentielle à son bien-être et à son développement.

La cohérence des pratiques pédagogiques, construite collectivement par l'équipe, permet de garantir un accueil stable, prévisible et rassurant pour l'enfant et sa famille, grâce à des repères constants (personnes, rituels, organisation du temps et de l'espace).

1.3.2. Le respect du rythme de l'enfant et de son autonomie

Chaque enfant est un individu à part entière et évolue à son propre rythme. Le respect de cette individualité permet de créer un environnement sécurisant, favorisant son bien-être et son engagement actif dans ses apprentissages.

L'accompagnement vers l'autonomie lui permet d'explorer, de faire des choix et de développer son sentiment de compétence. Cette démarche, soutenue par une posture professionnelle attentive, valorise ses initiatives et renforce son estime de soi.

Cette liberté s'inscrit dans un environnement sécurisant, structuré par des règles de vie en collectivité et un cadre adapté. Ce cadre, pensé par l'équipe, garantit des conditions favorables à l'expérimentation et au développement, dans le respect du rythme de chaque enfant.

1.3.3. La relation individuelle – les moments privilégiés

La relation individualisée avec l'adulte est un repère essentiel dans la construction de l'identité de l'enfant. Ces temps privilégiés favorisent la sécurité intérieure, son sentiment de reconnaissance et de confiance, tout en soutenant son estime de soi. Multiplier ces moments lui permet de mieux appréhender ses émotions, tout en développant ses compétences sociales (interactions, coopération, gestion des conflits).

Ces trois axes sont interconnectés et permettent de répondre aux besoins fondamentaux des jeunes enfants en collectivité. Ils donnent du sens et une direction à nos pratiques quotidiennes, en plaçant l'enfant au cœur de nos préoccupations. En intégrant ces principes dans notre approche pédagogique, nous nous engageons à créer un environnement d'accueil qui favorise le développement harmonieux et sécurisant de chaque enfant.

1.4. L'encadrement

Pour mener à bien un projet de qualité, toute une équipe professionnelle et multi-disciplinaire est indispensable. Sur site, elle se compose de :

- Une direction
- 3 TPMS (travailleuses psycho-médico-sociales)
- 6 puériculteurs-trices par étage
- 1 puériculteur-trice soutien
- 3 techniciennes de surface

Nous disposons également de manière occasionnelle de :

- 2 psychomotriciennes
- D'un soutien de la Direction pédagogique

1.4.1. La Direction

Le poste de Direction est actuellement occupé par Madame Cindy Philippart.
Son rôle est de veiller à la bonne gestion globale de la structure, de garantir la sécurité et le bien-être des enfants accueillis et de s'assurer du respect des règlementations en vigueur. Elle gère également la partie administrative en lien avec l'ONE et le service RH.
Plus concrètement, son rôle est également d'encadrer et d'accompagner les équipes de terrain autour d'un projet pédagogique co-construit et de veiller à l'application de celui-ci.
Elle travaille en étroite collaboration avec les TPMS responsables chacune d'un étage.
Ce quatuor œuvre au quotidien pour accompagner les équipes à offrir un accueil de qualité.

Bien que la crèche soit répartie sur trois étages, la Directrice et les TPMS mettent un point d'honneur pour que la même ligne pédagogique se construise autour du même projet pédagogique.
De façon plus globale, au sein de la Sonefa, la Directrice fait partie d'un Comité de Direction, qui sous la responsabilité de la Directrice Générale, réfléchit, travaille sur différents projets qui aboutissent à une belle gestion, administrative, financière, pédagogique et humaine de la Sonefa.

1.4.2. Les travailleuses psycho-médico-sociales

Les postes de TPMS sont actuellement occupés par :

- Madame Hélène Prophète aux "Canailloux"
- Madame Zoé Schläfli aux "Mouchons"
- Madame Célia Felix da Silva aux "Caracoles"

En étroite collaboration avec la Directrice, elles sont également garantes d'un accueil de qualité.
Certains rôles leur sont communs, comme la gestion du quotidien, de l'équipe, le relais entre les parents et les puériculteurs-trices, l'accompagnement de l'enfant, ….

- Chacune est responsable de son équipe et fait lien entre les différentes équipes.
- Elles connaissent et suivent l'enfant dans son développement en collaboration avec les puériculteurs-trices
- Elles sont garantes de l'élaboration et la mise en œuvre du projet d'accueil dont l'organisation et l'animation des réunions d'équipe.
- Elles harmonisent les pratiques professionnelles en lien avec le projet d'accueil sans cesse en évolution. Elles explicitent le projet d'accueil, en ce compris le contrat d'accueil.
- Elles gèrent le volet administratif du dossier de l'enfant, la liste d'attente, les inscriptions, les présences, elles calculent la participation financière des parents selon la législation.
- Elles sont le relais entre les demandes formulées par les parents et les puériculteurs-trices,
- Elles accueillent et accompagnent les stagiaires
- Elles soutiennent la parentalité, accompagnent les parents
- Elles assurent la gestion quotidienne de la santé, au bénéfice de chaque enfant et de la collectivité, en étroite collaboration avec le médecin en charge du suivi médical préventif.
- Elles gèrent le volet administratif de la santé de l'enfant, suivi des vaccinations, consultations en collaboration avec le médecin.

- Elles veillent à l'application des réglementations liées à l'hygiène et la sécurité
- Elles assument le suivi des enfants qui nécessitent une attention particulière, médicale, psychosociale
- Elles participent avec les autres TPMS de la Sonefa et l'équipe de direction à des réunions visant le suivi d'une politique d'accueil commune à la Sonefa.

1.4.3. Les Puériculteurs-trices

Les puériculteurs-trices ont en charge quotidiennement les enfants. Ils/elles allient soins, tout en accompagnant le développement global des enfants par des activités adaptées, en offrant un aménagement ajusté et en respectant leur rythme.
Ces professionnels sont également directement en lien avec les familles avec qui ils instaurent un climat de confiance, transmettent les informations de la journée et conseillent.

Entrer en crèche n'est pas chose facile pour l'enfant. Confier son enfant à des personnes étrangères ne l'est pas non plus pour les parents. C'est pourquoi nous avons après réflexions choisi de fonctionner avec **le système de référence**. Afin de permettre une continuité et une stabilité pour tous, l'enfant sera suivi par un/une puériculteur-trice de référence, et par l'équipe de référence.

1.4.3.1. Le/la puériculteur-trice de référence

En nous inspirant des théories de l'attachement, de la pédagogie de Loczy, nous avons choisi de travailler avec le système de puériculteur-trice de référence qui va dans la mesure du possible accompagner l'enfant, le même groupe d'enfants, tout au long de son accueil.

Dès sa naissance, l'enfant compte quelques figures d'attachement privilégiées, elles ne sont généralement pas plus de 5 pour le bébé.
La puériculteur-trice de référence ne va pas se substituer à ce lien d'attachement privilégié des parents, elle va s'en imprégner pour créer un nouveau lien d'attachement sécurisant dans ce nouvel univers de l'enfant.

Le bébé, pour se construire, a besoin de pouvoir s'appuyer sur un « environnement suffisamment bon » comme disait D. Winnicott, il a besoin de relations stables, continues, fiables pour grandir, pour oser aller vers son autonomie.

Le/la puériculteur-trice de référence va tout mettre en œuvre par ses pratiques pour proposer à l'enfant cet « environnement suffisamment bon ». Il/elle va se concentrer sur l'enfant, son petit groupe.

Par son observation fine, par les échanges avec les parents, avec ses collègues, le professionnel va de mieux en mieux connaître l'enfant, ses habitudes, ses rythmes… et être responsable de chaque enfant en particulier.
Comme il le connaît bien, il peut plus facilement répondre, voire anticiper ses besoins. La relation sera davantage individualisée et respectueuse.

La relation de confiance se construit progressivement au cours de l'accueil avec l'enfant, et elle se tisse également avec les parents. Nous parlons bien de lien de confiance et non d'exclusivité. C'est un lien fluide qui sécurise, pas un lien exclusif qui risquerait d'enfermer.
Le lien de confiance, la continuité se construisent en tissant des ponts entre la vie à la crèche et la vie à la maison. Pour certains, le cahier de communication peut être un outil de liaison entre la maison et la crèche.

Le/la puériculteur-trice de référence tisse ce lien grâce à ses paroles, ses gestes, ses attitudes entre la famille, l'enfant, le petit groupe et la collectivité.
C'est ainsi qu'il/elle va assumer en priorité les soins aux enfants de son groupe, comme l'accueil du matin, du soir (en fonction des possibilités horaires), le repas, les changes, la sieste, et, il/elle proposera également à l'enfant des moments privilégiés dans son temps de jeux. Nourri de ces moments privilégiés, l'enfant progressivement va construire sa confiance intérieure qui va lui permettre d'être autonome et d'oser aller vers l'autre.

1.4.3.2. L'équipe de référence

Afin d'offrir un accueil de qualité, les puériculteur-trices sont très attentives à créer des liens sécurisants avec chaque enfant accueilli.

Le/la puériculteur-trice de référence ne travaille pas seule, il/elle fait partie de l'équipe de référence, les quelques professionnelles qui gravitent autour de l'enfant. Grâce aux informations transmises par le/la puériculteur-trice de référence, grâce à son ouverture, l'équipe peut prendre le relais de la fonction de référente. Lorsque le/la puériculteur-trice de référence est absent, non disponible, le relais auprès de l'enfant est assuré par un professionnel de la section ou le/la puériculteur-trice soutien. Cette personne relais assume, alors, le même rôle que le référent au niveau des soins privilégiés, elle prend en charge l'enfant, le petit groupe. La continuité est ainsi proposée à l'enfant.
Dans chaque section, nous retrouvons des puériculteurs-trices de référence et l'équipe de référence et parfois un/une puériculteur-trice soutien venant d'un autre étage.
Chacune de ces professionnelles connait l'enfant, ses habitudes, ses rythmes … et veille à son bien-être dans un climat bienveillant.

L'ouverture à l'équipe de référence est favorisée par les échanges et par les informations récoltées dans le cahier de communication. Les réunions d'équipe enrichissent cette façon d'accompagner l'enfant.

1.4.4. Les Techniciennes de surface

Chaque technicienne a la bonne gestion de son étage. Son rôle se traduit comme suit :

- La gestion de l'hygiène globale
- L'entretien journalier des lieux,
- Le nettoyage des jouets
- La gestion du linge
- La gestion de la préparation des repas
 - Chaque jour, elles prennent les températures des frigos, font l'inventaire des produits apportés par le traiteur, vérifient les dates de péremption….
 - Elles réchauffent et distribuent les repas à chaque étage
 - Elles assurent la bonne gestion de la cuisine en respectant les règles AFSCA

1.4.5. Les Psychomotriciennes

Les psychomotriciennes viennent épisodiquement au sein de notre crèche. Leur mission consiste à accompagner le développement global de l'enfant en collaboration avec les puériculteur-trices/teurs et l'équipe de TPMS, en prenant en compte les dimensions motrices, affectives, cognitives et sociales. Le développement moteur a un impact direct sur les compétences sociales et émotionnelles de l'enfant. En prenant chaque enfant en compte, l'approche psychomotrice favorise la confiance en soi et un développement harmonieux.
C'est ainsi que les psychomotriciennes créent des environnements riches d'explorations et d'interactions dans une liberté de mouvements tout en répondant aux besoins spécifiques de développement des enfants.
De plus, elles jouent un rôle préventif en identifiant les signes de difficultés de développement.

1.4.6. La Direction pédagogique et autres partenaires

La Direction pédagogique est responsable de la mise en œuvre d'une vision pédagogique transversale à l'ensemble de la SONEFA qui a pour but d'harmoniser les pratiques pédagogiques au sein des différentes structures, garantissant ainsi une cohérence dans l'approche pédagogique. Par des observations de terrain, elle encourage à l'amélioration continue des pratiques et l'évolution de celles-ci, en s'interrogeant et s'adaptant aux besoins

des enfants, du personnel et à l'évolution de notre société. Elle accompagne les équipes lors de réunions thématiques pédagogiques.

D'autres collaborations sont régulières avec la Sonefa où différents acteurs gravitent pour enrichir la qualité de l'accueil, à savoir, la Directrice Santé Hygiène, le Conseiller en prévention, le chef de la maintenance, sans oublier les services transversaux et bien entendu, la Directrice Générale qui orchestre le tout.

Nous avons également un partenariat avec plusieurs écoles, ce qui nous amène à accueillir des stagiaires tout au long de l'année. Cela permet de transmettre mais aussi de réfléchir à nouveau nos pratiques professionnelles.

D'autres collaborations extérieures sont également présentes notamment avec l'ONE, Badiane, l'AVIQ, les organismes de formation, l'AFSCA….

Différents acteurs collaborent aussi à d'autres niveaux comme la Bibliothèque de Namur, les Jeunesses Musicales, diverses troupes proposant un éveil culturel.

1.5. Se poser en professionnel

Se poser en professionnel c'est se centrer et rester centré sur l'enfant.
C'est aussi mettre tout en œuvre pour développer des aptitudes professionnelles de qualité.
Le respect du cadre professionnel sous-tend le respect :

- Du projet pédagogique,
- Du règlement de travail,
- Des fonctions de chacun (puériculteur-trices/teurs, techniciennes de surface, TPMS, médecin de consultation et directrice),
- De l'enfant et sa famille,
- De l'autre dans ses différences,
- Du respect de la vie privée,
- Du respect du secret professionnel.

Être professionnel, c'est aussi s'impliquer dans la mise en œuvre du projet d'accueil, c'est maintenir une réflexion dynamique autour de celui-ci, c'est en comprendre le sens. Le projet d'accueil est un outil de base sur lequel repose nos pratiques professionnelles et qui est continuellement retravaillé, réajusté en fonction de l'évolution de notre structure.

1.6. La formation continue

Les professionnels s'inscrivent dans des processus de formations :

1.6.1. Les réunions

1.6.1.1. Les réunions collectives

(1 fois tous les 2 mois, en fin de journée) animées par l'équipe Direction-TPMS permettent :

- D'échanger sur les pratiques et les harmoniser en fonction de notre projet d'accueil,
- De continuer à réfléchir et élaborer notre projet d'accueil,
- De partager le contenu des formations suivies et de nourrir le projet,
- D'aborder différents thèmes pour les approfondir (ex : le doudou à disposition, la familiarisation, la référente…)

Pour le bon déroulement de ces réunions, la crèche ferme à 16h.

1.6.1.2. Les réunions d'équipes

(1 à 2 fois par mois et par étage avec soit l'équipe des moyens-bébés, soit celle des moyens-grands), animées principalement par la TPMS permettent :

- De mettre en commun et affiner les observations des enfants
- De réfléchir à l'accompagnement des parents partenaires
- D'aborder les dynamiques d'équipe, de prendre soin de chacune
- D'échanger, réfléchir et consolider les pratiques professionnelles
- D'approfondir les thématiques travaillées lors des réunions générales
- De gérer l'organisationnel

1.6.2. Les journées pédagogiques

Annuellement, deux journées de formations pédagogiques sont organisées, les thèmes sont choisis en fonction de l'évolution de notre projet et des besoins de l'équipe.

1.6.3. Les formations

Le personnel suit des formations en extérieur auprès de différents opérateurs, en lien avec son accompagnement professionnel et des besoins qui en découlent. Certaines formations sont organisées au sein de la Sonefa ce qui permet également de travailler dans le même sens pédagogique.

2. Lien avec les familles – Les parents partenaires

2.1. Première rencontre ; visite de la crèche et inscription

La TPMS propose une rencontre avec les parents et l'enfant. C'est l'occasion de visiter la crèche. L'échange orienté vers l'enfant permet aux parents de faire part de leurs souhaits, leurs questionnements, leurs inquiétudes, leurs émotions… L'importance du lien parents-enfant est reconnue et sera maintenue tout au long de l'accueil.
Cette visite sera suivie de l'inscription administrative réalisée par la TPMS avant l'entrée de l'enfant.
C'est l'occasion de présenter notre projet d'accueil. Le rôle du/de la puériculteur-trice de référence, et de l'équipe de référence seront exposés.
Le dossier administratif se constitue.

2.2. Les premiers pas aux P'tits Pouyons : la familiarisation

Une **familiarisation** en douceur permet à l'enfant et aux parents de découvrir le nouvel environnement dans lequel l'enfant va évoluer. Il s'agit d'un moment de découverte de l'endroit, des odeurs, des bruits, un moment de connaissance mutuelle mais aussi de séparation. La période de familiarisation se déroule avant l'entrée définitive de l'enfant, et s'étend sur deux à trois semaines.

Cette période de familiarisation permet de créer et consolider ce lien de confiance qui se tisse petit à petit, nous souhaitons en prendre soin en restant attentifs aux émotions de chacun, disponibles aux questions, en respectant le rythme de chacun.

L'objectif de la familiarisation est de connaître le mieux possible l'enfant : ses rituels, son rythme, ses besoins et ceci grâce à l'observation et aux échanges avec les parents. Il est aussi important de pouvoir rejoindre le parent premier éducateur dans ses valeurs et ensemble devenir des partenaires bienveillants pour le bien-être de l'enfant.

L'enfant a besoin de se familiariser progressivement à un tel changement. Nous avons besoin de pouvoir récolter le maximum d'informations utiles afin de nous ajuster au mieux.
Dès l'arrivée de l'enfant, nous proposons que celui-ci et ses parents soient accueillis par le/la puériculteur-trice de référence, les premiers liens se tissent.

Nous prenons soin des émotions de l'enfant et des parents que nous pouvons rassurer en donnant sens à nos pratiques et, progressivement, le/la puériculteur-trice de référence facilitera l'ouverture vers l'équipe de référence qui prendra également soin de l'enfant pendant son accueil.

La familiarisation proposée s'étale sur plusieurs moments et peut être modulée en fonction du respect du rythme propre à l'enfant et à ses parents. Le/la puériculteur-trice de référence sera présent, disponible pour accueillir l'enfant et ses parents.

Le temps de familiarisation est une étape précieuse pour l'enfant, ses parents et l'équipe. Afin de profiter pleinement de ce moment et de favoriser des interactions riches et sécurisantes, nous invitons les parents à mettre leur **téléphone portable de côté** durant leur présence dans la section.

2.2.1 Semaine 1 : Nous proposons cinq temps accompagnés du/des parent/s

- Le premier moment de la familiarisation
 - Les parents sont invités avec leur bébé à se présenter dans le bureau de la TPMS pour une première rencontre. Pour l'occasion, le bureau est aménagé avec un tapis au sol, des jeux. Le/la puériculteur-trice de référence qui est présent à tous les moments de familiarisation sera là pour accueillir ce nouvel enfant et ses parents. Cette rencontre d'environ une demi-heure permet de faciliter les premiers contacts. Un intérêt est porté au lien dans l'empathie et la bienveillance

- Deuxième moment de familiarisation
 - Une deuxième rencontre, d'environ trente minutes, s'organise à nouveau dans le bureau de la TPMS avec le/la puériculteur-trice de référence et la TPMS. Toujours dans les mêmes conditions d'espace. Nous sommes à l'écoute, nous répondons aux questions, nous prenons des informations autour de l'enfant, son rythme, ses habitudes…, nous tentons de rassurer les inquiétudes du/des parents. Posés ensemble, nous commençons à tisser les premiers liens. C'est également l'occasion de repréciser, si besoin, des points qui ont été abordés lors de l'inscription et qui concerne le vivre en crèche, notre philosophie de travail. Le carnet "Moi à la maison" est remis aux parents.

- Troisième moment de familiarisation
 - A la découverte de la section, cette troisième rencontre dure environ trente minutes. Un des parents accompagne son enfant dans son futur milieu de vie Le/la puériculteur-trice de référence les accueille, prend soin de la relation en construction et leur présente les autres puériculteurs-trices qui seront susceptibles de s'occuper de l'enfant. Le parent est invité à s'imprégner du milieu avec son enfant, du climat, de s'y balader librement. Le/la puériculteur-trice présent et bienveillant s'ajuste au besoin de découverte de chacun. C'est un moment qui appartient aussi au parent que de présenter à son enfant le milieu. Le parent qui est dans la construction de la confiance peut être ce relais pour son enfant.

 Le carnet "Moi à la maison" sera complété avec le parent. Ce carnet mentionne les habitues, rituels... que l'enfant connait bien à la maison et qui pourront être mises en place, dans les limites de la collectivité, dans son nouveau milieu d'accueil. C'est le lien Maison/crèche.

- Quatrième moment de familiarisation

 Cette quatrième rencontre d'une demi-heure à une heure permettra de prolonger les découvertes et la connaissance mutuelle, l'enfant pourra entrer en contact avec l'espace de jeu et d'autres enfants sous le regard bienveillant du parent et du/de la puériculteur-trice de référence. C'est aussi l'occasion pour le parent de proposer à son enfant un repas.

 Le carnet "Moi à la maison" pourra encore servir de base de discussions et d'échanges mutuels.

- Cinquième moment de familiarisation

 C'est le dernier moment où le parent est présent en section, il en profitera pour éventuellement donner un repas. En fonction du rythme du parent et celui de l'enfant, nous pouvons proposer que l'enfant puisse faire un moment

de sieste. Le parent l'accompagnera dans cette étape. Après le passage par le coin change où l'enfant sera enveloppé des bons soins de son parent, il sera déposé dans son petit lit par le parent si le lit est en section ou le/la puériculteur-trice de référence. Il pourra soit simplement s'y reposer ou décider d'y dormir. A son réveil, le parent pourra à nouveau prendre soin de lui. Nous essayons de reproduire les mêmes conditions de sommeil que celles de la maison (sac de couchage…) avec les limites du collectif (pas de mobiles, de musique, de tour de lit, ...). L'enfant est accompagné de son « doudou… » qui lui est toujours accessible et qui reste à sa disposition. Nous veillons à rester dans la continuité et à maintenir la sécurité affective de l'enfant.

Ces propositions de repas, sieste sont toujours accompagnés et sous le regard bienveillant du/de la puériculteur-trice de référence qui s'enrichit d'observations, d'informations pour dans un futur très proche pouvoir s'ajuster à l'enfant, à ses besoins.

Pendant cette heure, le lien de confiance continue à se tisser. L'enfant continue à apprivoiser son nouvel univers en compagnie de son parent.

2.2.2. Semaine 2 : Arrivent les moments où l'enfant vient seul

Si ces cinq temps se sont déroulés au mieux pour l'enfant, si nous sentons qu'une certaine sécurité est établie, nous échangeons avec les parents et nous leur proposons que l'enfant puisse commencer à venir seul de façon très progressive.

- Premier moment, seul :

 Le parent accompagne son enfant dans la section, au bout d'une dizaine de minutes, il confie son enfant à le/la puériculteur-trice de référence pour une trentaine de minutes. C'est la toute première séparation physique … moment très chargé en émotion pour le parent. Le lien qui s'est construit petit à petit avec le professionnel de référence permet de quitter son enfant dans la confiance créée. Le/la puériculteur-trice est à l'écoute, rassurant. Lors du retour du parent, il prendra le temps de raconter cette première expérience avec bienveillance. Les puériculteurs-trices de l'équipe de référence s'ils sont proches et disponibles, peuvent progressivement participer à ces échanges pour petit à petit être intégrés dans la bulle, et ce, les jours suivants également.
- Le deuxième moment, seul.

 Le parent vient un instant en section et puis confie son enfant au/à le/la puériculteur-trice de référence également ½ heure à 1h en fonction de chacun.

Celui-ci prend soin de l'enfant, la bulle de familiarisation est sécurisante. Il sera disponible au parent tant à l'accueil qu'au retour.

- Le troisième moment, seul.

 Le parent s'il sent que c'est possible confie directement son enfant au professionnel de référence sans l'accompagner dans la section. Le temps s'allonge quelque peu, l'enfant peut rester seul une heure à 1h30.
- Quatrième moment, seul.
 - Les liens et la confiance se tissent de plus en plus et le temps peut être encore allongé à 2h voire 2h30.
- Cinquième moment, seul.
 - Si tout se passe bien, l'enfant rassuré par ses premières expériences peut rester encore plus longtemps, une demi-journée est proposée.

En fonction des réactions de l'enfant, des parents, cette période de familiarisation est modulable. Parfois le temps s'élargi plus rapidement pour déjà faire une demi-journée le quatrième jour et être accueilli une petit journée le cinquième jour. Parfois, cette période nécessite au contraire plus de patience et peut s'étaler sur plus de jours.

2.2.3. Semaine 3

Dans notre idéal et si la situation le permet, nous proposons aux parents une troisième semaine de familiarisation où les journées seront plus coutres. Ainsi l'enfant pourra tout en douceur vivre ses nouvelles expériences et prendra progressivement ses repères rassurants. Nous laissons le temps à l'enfant d'apprivoiser son nouvel univers.

2.2.4. Après 6 à 8 semaines

Une nouvelle rencontre au bureau de 30 minutes peut être programmée entre parent(s)-puériculteur-trice de référence – TPMS afin de partager les expériences mutuelles et de se réajuster au besoin.

Après une longue absence, une période de familiarisation peut à nouveau être envisagée et organisée pour le bien-être de l'enfant.

2.3. Aménager la fin de séjour

Tant nous mettons l'accent sur la familiarisation, la création du lien, tant nous souhaitons prendre soin de cette étape de séparation, de fin de lien.

Toute fin de séjour est discutée avec les parents. Une mise en mot est faite avec l'enfant et les autres enfants du groupe.

S'il s'agit d'un départ anticipé, nous souhaitons pouvoir en être informé suffisamment tôt pour préparer ce départ avec l'enfant, avec le groupe, avec les professionnels.

S'il s'agit d'un départ vers l'école, les parents et les professionnels réfléchissent ensemble. Les observations de l'enfant sont mises en commun. Lorsque l'enfant fête ses deux ans, nous interrogeons ses parents, nous prévoyons un temps d'arrêt, un moment d'échange pour savoir vers quel âge l'enfant prendra le chemin de l'école, ainsi nous pouvons plus facilement organiser ce départ. L'équipe réévalue, quelques mois avant sa sortie, l'évolution de l'enfant et revient vers les parents s'il est préférable que l'enfant prolonge son accueil avant de prendre le chemin de l'école.

3. Vie quotidienne – L'enfant mis au centre

3.1. La journée-type

L'enfant n'a absolument aucune notion temporelle, ce qui peut être très angoissant lorsqu'il est déposé le matin à la crèche. Le fait de savoir clairement comment va se dérouler sa journée va lui permettre d'être rassuré. C'est pourquoi, à chaque étage, une **journée-type** a été élaborée avec des rituels mis en place, véritables repères pour l'enfant. Chaque moment va lui permettre de savoir ce qu'il va se passer après. C'est cette anticipation qui permet à l'enfant de se situer dans le temps et de structurer sa journée en toute sérénité.
Pour exemple chez les "moyens-grands", vers 9h30 la journée est ponctuée par le rituel du « bonjour ».
Ce rituel du bonjour démarre par une chanson que très vite les enfants chantent. Ensuite, les photos des enfants et des adultes sont utilisées pour expliquer qui est présent, qui est absent et la raison de cette absence (congé, maladie, départ à l'école, …).
Les puériculteur-trices expliquent aussi ce qui va se passer après le bonjour ; jeux libres, jeux accompagnés. Ceci permet aux enfants d'anticiper le déroulement de la matinée, de la journée afin de se sécuriser un maximum.
Tous les jours, les enfants sont invités à prendre l'air, à jouer sur la terrasse. Ils sont habillés en fonction de la saison.

3.2. Les transitions

3.2.1. Le passage d'une section à l'autre

Le passage de la section des "bébés-moyens" à celle des "moyens-grands" se décide en fonction de l'évolution des enfants et en fonction des départs des grands pour l'école.

Dans la mesure du possible, nous essayerons que le/la puériculteur-trice de référence passe d'une section à l'autre avec tous les enfants de son groupe. Cela permet à l'enfant d'être rassuré dans ce passage. Un enfant rassuré accède plus facilement à son autonomie et son développement n'est que plus harmonieux.

Tant les enfants que les parents sont informés du futur passage et s'y préparent. Nous expliquons les modalités et le sens de cette familiarisation.

Une semaine type de familiarisation lors du passage de section :

Un premier temps : Les enfants accompagnés de leur puériculteur-trice de référence, viennent jouer quelques fois chez les plus grands. La présence de ce puériculteur-trice est rassurante pour l'enfant. Nous souhaitons augmenter cette sensation de sécurité en privilégiant le passage du groupe en entier et si cela n'est pas possible de proposer le passage de plusieurs enfants en même temps.
Les enfants ne sont pas tout à fait en terrain inconnu, ils sont déjà probablement venus jouer sur la terrasse et ils connaissent déjà l'équipe des puériculteurs-trices de la section des moyens-grands qu'ils ont rencontrés lors des rassemblements de sections le matin ou le soir.
Un deuxième temps : Toujours accompagné du professionnel de référence, et de ses copains, l'enfant vient jouer deux fois quelques heures. Un premier repas peut être pris dans la nouvelle section.
Et enfin : Après un moment de jeux, une sieste et un goûter sont proposés. Les parents viennent rechercher leur enfant dans leur nouvelle section après cette dernière journée de familiarisation.
Les enfants sont toujours accompagnés de leur puériculteur-trice de référence.

Ensuite, les enfants sont accueillis dans leur nouvelle section.

3.2.2. Les transitions quotidiennes : l'accueil du matin et du soir

La séparation parents-enfant se vit lors de la familiarisation mais aussi chaque jour lors de l'accueil et du départ. Cette transition se fait en douceur, l'enfant est informé par son parent,

via un tableau photos, du professionnel qui va l'accueillir. L'enfant est attendu, l'espace de jeu est aménagé en fonction de sa venue.
Il pénètre avec son parent dans le hall d'accueil de la section où son parent l'accompagne dans la transition maison-accueil, c'est là que l'enfant quitte son manteau et ses chaussures.
Afin de faciliter les échanges centrés sur l'enfant, seulement 2 familles peuvent être présentes dans le sas d'accueil.

Accompagné de son parent, de doudou… l'enfant arrive dans la section où le professionnel l'accueille personnellement et individuellement. Il se met à sa hauteur, il prend le temps nécessaire pour chaque enfant, il est disponible et à l'écoute.
En maintenant l'enfant au centre, le/la puériculteur-trice accueille aussi le parent qui lui fait part des informations nécessaires (comment s'est passé la soirée, la nuit, comment va l'enfant… qui viendra le rechercher…). Chaque parent a son moment particulier, ce qui prend du temps, le parent bien conscient de ce temps nécessaire à l'échange s'organise en fonction. Parfois il est demandé aux parents d'attendre qu'un accueil se termine avant de pouvoir avoir ce moment d'échange avec le professionnel.
A la fin de cet accueil, le/la puériculteur-trice invite l'enfant à dire au revoir à son parent et à aller jouer avec les autres enfants.

En fin de journée, les professionnels verbalisent à l'enfant l'arrivée proche des parents. Quand les parents arrivent, ils se mettent à distance pour faciliter ce moment de retrouvailles. Ils accordent alors à chaque parent un moment d'échange particulier pour raconter la journée de l'enfant.

3.2.3. Accompagner les vécus de la séparation

Parlons un peu de doudou.
Lorsque l'enfant entre en crèche, c'est un réel bouleversement émotionnel. Il quitte sa bulle familiale pour un environnement inconnu empreins de bruits, de mouvements incessants, de visages. Le doudou est cet objet qui va lui permettre de faire le lien entre sa bulle familiale et ce nouvel univers.

Au début, le doudou va être principalement lié à des sensations. Son odeur, son toucher qui rappelle l'environnement de la maison va sécuriser bébé.

Ce n'est que plus tard, vers 8-9 mois, quand l'enfant va prendre conscience qu'il est un être différent de son parent, qu'il va investir son doudou.
Cette prise de conscience est très angoissante car il y a ce va et vient de « maman/papa apparaît », « maman/papa disparaît » que l'enfant ne maîtrise pas. Avoir ce doudou va l'aider

à mieux vivre ces moments d'angoisse de séparations, mais aussi les situations difficiles, les nouvelles expériences, les endroits inconnus.

Le doudou est donc une nécessité dans la gestion de ses émotions. Il le gère à sa guise en fonction de ses besoins.

Dans notre établissement, **le doudou est mis en libre-service en permanence**. Une armoire à doudou est de cette façon placée en section à vue de l'enfant pour qu'il puisse l'y déposer ou le prendre comme bon lui semble. C'est "l'armoire à nuages" bien connue des enfants.

Le professionnel n'intervient donc pas sur l'objet, mais sur sa relation à l'enfant. C'est lui qui crée le lien de sécurité au travers de sa disponibilité, sa bienveillance, sa contenance physique et verbale. Il se questionnera sur base de ses observations si le doudou empêche l'enfant de jouer librement et s'il le freine dans sa relation aux autres. Dans ce cas, une réflexion collective aura lieu pour tenter de comprendre et ce qu'il y a lieu de mettre en place. Le/la puériculteur-trice peut inviter l'enfant à déposer son doudou dans l'armoire, mais la décision revient à l'enfant.

Parfois, le parent, conscient de l'importance de ce doudou, fait demi-tour pour aller le rechercher à la maison.

Si la séparation est difficile, les parents peuvent téléphoner à la crèche pour prendre des nouvelles de leur enfant, ou pour se rassurer. Les professionnels accueilleront volontiers ces échanges téléphoniques en dehors des moments de repas et de sieste.

3.3. Le temps d'accueil et de retour

3.3.1. Accueil des enfants le matin

Chaque jour, les professionnels préparent l'aménagement de l'espace de la section avant l'arrivée des enfants. Différents jeux et jouets sont disposés de telle façon que chacun trouve, dès son arrivée, de quoi s'occuper, se poser… et même rêver.
Ils accueillent ensuite l'enfant et sa famille de manière individualisée. Ce temps d'échange où sont relatés les informations concernant l'enfant est très important et permettra aux professionnels de pouvoir encore plus s'ajuster aux besoins de l'enfant.
L'accueil des enfants, **avant 8h30 - 9h se fait dans la section des bébés**. Les bébés, d'emblée, sont dans leur univers et ne sont pas bousculés, leur rythme peut aisément être respecté. Les grands adorent venir réexplorer le module. Et c'est aussi l'occasion pour les enfants de

rencontrer les puériculteurs-trices de l'autre section. Ainsi ils ne sont pas inquiétés lorsque le personnel bouge d'une section à l'autre.

3.3.2. Les retrouvailles du soir

Le départ, tout comme l'arrivée de l'enfant se fait en fonction de son contrat horaire.
Le/la puériculteur-trice laisse à l'enfant le temps des retrouvailles avant de raconter la journée de celui-ci, sans omettre les **anecdotes** vécues par l'enfant au sein du groupe. C'est un moment riche d'échanges centré sur l'enfant. Chaque parent prend le moment nécessaire pour celui-ci.
Vers 16h30 –17h, les enfants rejoignent la section des bébés comme à l'arrivée matinale.

3.4. L'aménagement et le jeu

3.4.1. L'aménagement de l'espace

L'espace est réfléchi et aménagé en fonction du développement de l'enfant et du groupe. L'observation fine des professionnels permet de comprendre le niveau d'évolution de l'enfant, du groupe et de réadapter les lieux en fonction. Cependant, nous veillons à ce que l'**aménagement soit lisible et stable** pour l'enfant afin qu'il puisse y retrouver ses jeux et ses découvertes.
Les lieux sont suffisants et aménagés pour que les soins et les jeux s'y déroulent en toute sécurité, sous le regard bienveillant du professionnel.

L'espace soin est ouvert sur l'espace jeux, ainsi le/la puériculteur-trice même à distance peut rester en contact visuel, ce qui est rassurant pour l'enfant.

Au sein des sections "bébés-moyens", un espace « petits bébés » plus en retrait est prévu. Celui-ci est sécurisé par des séparations ou par la présence d'un adulte au sol.
Le sol est recouvert partiellement de tapis où l'enfant est vraiment libre de ses mouvements, il peut jouer, ramper, explorer… Des jeux de différentes textures sont accessibles à leur hauteur afin d'éveiller la curiosité des bébés et des moyens. Le module est dès qu'ils en sont capables exploité.

Au sein des sections des "moyens-grands", nous comptons au minimum cinq espaces aménagés pour les enfants. **Ces espaces restent en tout temps accessibles** :

- Un espace moteur
- Un espace "maison"

- Un espace doux où l'enfant peut s'isoler, un coin refuge … de multiples façons de se découvrir, de s'isoler, de se ressourcer.
 Souvent cet espace doux est associé à l'**espace livres** tant chez les bébés que chez les grands. Les enfants ont accès à leur bibliothèque, ils découvrent, manipulent, se racontent des histoires.
- Un espace favorisant les interactions, le bloc circuit de voitures, balles, …
- Un espace construction où l'enfant peut faire des tours avec des cubes, des légos, des contenants …

Ces espaces sont fixes, habités par des jeux permanents et à disposition, afin que l'enfant puisse se repérer et anticiper ses projets. Cette continuité permet de lui apporter une lisibilité rassurante de son environnement l'amenant à l'explorer.

D'autres espaces "découvertes" peuvent être proposés aux enfants afin de susciter de nouveaux intérêts.
Même si l'espace interaction a été imaginé par l'adulte, il peut également se trouver ailleurs, les légos peuvent être cuisinés... Chaque enfant est libre de recréer ces espaces.
Des espaces où il existe de multiples façons de se découvrir, de s'isoler, de rentrer en interaction avec l'autre, de rester dans la continuité du lien et d'une activité commencée. L'enfant est libre d'aller et venir d'un espace à l'autre et de les transformer. Le/la puériculteur-trice est là pour continuellement réaménager ces espaces de plaisirs, de découvertes.

Le matériel mis à disposition des enfants est varié, sécuritaire, en nombre suffisant. Pour le développement de l'enfant, pour qu'il puisse aller au maximum de ses envies, de ses compétences, l'enfant trouvera des jeux adaptés à son âge qu'il explorera en fonction de ses désirs. Ou pas, l'enfant peut aussi choisir de ne rien faire, de prendre le temps de se poser, de rêver...

L'espace extérieur est aussi aménagé. La terrasse permet à l'enfant de jouer, explorer… un maximum. Là, ils adorent rouler sur les motos, camions. Le plaisir est au rendez-vous, les enfants voyagent de l'intérieur vers l'extérieur et vice versa. Pour des raisons de sécurité, au 3ème étage, la terrasse étant dépourvue de filet, les petits jeux étant susceptibles d'être lancés resteront à l'intérieur.
Nous mettons un point d'honneur pour que **chaque jour les enfants puissent jouer dehors**, **en toute saison**.
Parfois, le repas est proposé en extérieur.

3.4.2. Le jeu libre

L'enfant est heureux lorsqu'il peut jouer sans contraintes dans un lieu sécurisé. C'est une source d'apprentissages que nous ne manquons pas d'observer. Manipuler toutes sortes de jeux permet à l'enfant d'exercer sa créativité, il construit, démolit, invente, résout des problèmes qu'il a choisi.
Le jeu libre est finalement très riche, et fait partie intégrante des activités que nous proposons aux enfants. Nous lui laissons une grande place.
Les bébés ont un grand choix de jouets de diverses textures … et en disposent selon leurs envies de découvertes.

Des jouets que l'enfant a aimé bébé l'accompagne parfois en section "moyen-grands". Grandir, c'est quelque chose qui lui échappe et qui fait peur. Retrouver ces jouets va lui permettre d'aller plus sereinement vers l'inconnu. Il y prendra appui pour se rassurer. Face à des situations qui l'insécurisent, l'enfant va se réfugier dans quelque chose qu'il connait bien, qui le rassure. Son doudou bien sûr, mais aussi ces jouets qui portent son expérience, son vécu, sa croissance.

3.4.3. Le développement moteur

Chez les bébés, nous prônons la **motricité libre**. Il n'y a donc pas de parc en hauteur et fermé. L'enfant est déposé sur le dos sur un tapis au sol, habillé avec des vêtements amples. C'est depuis cette position qu'il expérimente ses capacités motrices, qu'il découvre son corps par ses propres essais et erreurs, qu'il apprend à anticiper le danger, gère mieux les chutes et apprend à connaître ses propres limites. L'adulte, lui, joue un rôle important. C'est son regard bienveillant et l'aménagement d'un environnement attrayant qui permet à l'enfant de se mouvoir. C'est pourquoi des jeux sont constamment à disposition et accessibles.
L'enfant ne sera pas placé dans une position non acquise par lui-même (ex : position assise). S'il se met debout seul et qu'il ne parvient plus à changer de position, le/la puériculteur-trice va l'encourager par le regard, la parole à trouver lui-même la solution, à prendre confiance en lui.

Les enfants sont à pieds nus, même lorsqu'ils commencent la marche. C'est ainsi qu'ils prennent conscience de leur équilibre et qu'ils se musclent.

Chez les plus grands, nous privilégions les activités où l'enfant peut expérimenter toutes ses possibilités corporelles, où il va pouvoir marcher, sauter, grimper, glisser, pousser, tirer, transporter, courir, rouler, …
Sont mis à leur disposition : vélos, mousses, matelas, tunnel, coussins, balancelle, voitures à pousser, animaux à roulettes à tirer, poussettes, … Sans oublier le magnifique module en bois avec marches et toboggan

3.4.4. La découverte sensorielle

Très tôt, l'enfant se montre curieux de ce qui l'entoure. Nous l'aidons à développer tous ses sens en lui proposant une grande variété de matières et matériaux à manipuler. Plus grand, il découvre la peinture, la pâte à sel, la terre glaise, ...
Nous mettons en avant l'activité libre où l'enfant est acteur de sa manipulation pour apprendre à imaginer et créer. Plutôt que d'offrir une production, ce sont toutes ses découvertes, tous ces moments de plaisir qui sont "offerts" aux parents sous forme de transmission orale en fin de journée. Ce qui est à valoriser, ce n'est pas l'œuvre, mais le chemin que l'enfant emprunte dans ses apprentissages. En suivant ce principe, les parents ne doivent pas s'attendre à avoir un "bricolage" aux différentes fêtes (fête des mères/pères, Pâques, Noël, ...).

Le départ de l'autonomie, c'est laisser l'enfant choisir son jeu, lui permettre de se poser, d'avoir des temps de jeux libres. Pour que l'enfant puisse se poser, il est important que le professionnel se pose également, il est là, pleinement présent, posé, attentif aux enfants, il est « **un adulte phare** » comme dit Anne-Marie Fontaine que nous avons rencontrée lors d'une riche journée pédagogique. Une présence vraie mais pas nécessairement une intervention, ainsi l'enfant reste maître de son jeu. Il est présent et sait s'effacer et il continue à observer l'enfant qui va, par le jeu exprimer ses besoins, ses compétences. Ces compétences alors reconnues pourront être mises en action.

3.4.5. Le jeu d'imitation

Les jeux d'imitation et d'identification sont tous ces jeux où l'on imite la vie dans toutes ses facettes émotionnelles et sociales.
Quels sont-ils ?

- La dînette, les poupées, le magasin
- Les déguisements
- Les marionnettes
- La trousse du médecin
- Le petit matériel de nettoyage
- La trousse à outil
- Les brosses à cheveux
- ...

Il est appelé le "coin maison"

3.4.6. L'exploration musicale

Par le biais de toute une série d'activités, et la découverte d'instruments de musiques (tambourin, grelots, carillons, hochet, maracas, …) nous aidons l'enfant à s'ouvrir au monde sonore, à éveiller son sens rythmique, à vivre corporellement son univers sonore.

3.4.7. Les activités de langage

Outre le fait que nous sommes en perpétuel dialogue avec l'enfant en verbalisant nos gestes et nos actions en ce qui le concerne, nous le stimulons également dans son développement du langage en proposant diverses activités.
Les livres, adaptés à son âge, attrayants par leurs belles images, plaisent beaucoup au tout petit et captent son attention. Ils permettent d'enrichir son vocabulaire, de structurer le temps grâce à la chronologie des évènements de l'histoire.
La lecture individualisée est une pratique de notre crèche qui permet un moment privilégié entre l'adulte et l'enfant.

Les comptines ont également un effet amusant chez l'enfant. Il imite l'adulte dans cet exercice qui met en valeur le geste et la parole. Le simple fait de répéter la même comptine contribue à son plaisir.

3.5. Le temps du repas

3.5.1. Le complément petit déjeuner

Un complément petit déjeuner est proposé aux enfants entre 8h et 8h30. Il s'agit bien d'un complément qui ne se substitue pas au petit déjeuner pris à la maison. Les professionnels préparent une tartine, des fruits et un verre d'eau. Les enfants ne viennent pas avec le déjeuner de la maison pour des raisons liées à la sécurité alimentaire en collectivité et organisationnelles. Certains repas ne se seront pas donnés avant 11h30, il est donc indispensable qu'un enfant arrivant après 8h30 ait pu déjeuner à la maison. Il s'agit dans ce cas-ci des enfants de plus de 12 mois qui ont déjà intégré un rythme alimentaire. Pour les bébés, les biberons sont bien évidemment donnés selon les besoins individuels.

3.5.2. L’allaitement maternel

Aujourd’hui, l’allaitement maternel est plus que jamais préconisé par l’Organisation Mondiale de la Santé. Hormis ses propriétés nutritionnelles inégalées, le lait maternel joue un rôle sur le développement du système immunitaire et nerveux de l’enfant. Il le protège de nombreuses maladies durant l’allaitement et tout au long de sa vie. Cependant, l’allaitement reste un choix personnel et est respecté.

Pour poursuivre l’allaitement lors de l’entrée à la crèche, notre structure dispose d’un lieu intime en cas de besoin.

La maman a également la possibilité d’apporter son lait. Celui-ci sera conditionné et préparé de manière adaptée afin de ne pas altérer ses propriétés nutritionnelles et anti-infectieuses. Les brochures ONE sont des outils à disposition que nous utilisons volontiers pour informer.

3.5.3. Le repas des petits

3.5.3.1. Le lait

Le lait reste la base de l’alimentation pendant toute la première année de vie de l’enfant. Les biberons sont préparés par nos soins à la crèche selon les règles d’hygiène établies par l’ONE.

Le bébé boit son biberon **dans les bras** du/de la puériculteur-trice de référence, son rythme individuel est respecté. Le/la puériculteur-trice et l’enfant sont confortablement installés.

Il est demandé dans la mesure du possible que le premier biberon soit pris à la maison. Il vaut mieux un biberon pris sereinement à la maison, qu’un biberon qui risquerait d’être interrompu. Le professionnel est en effet seul jusque 8h et doit se rendre disponible pour les arrivées du matin.

3.5.3.2. La diversification alimentaire

Vers 6 mois, le lait ne constitue plus l’alimentation exclusive du bébé. Il ne suffit plus à ses besoins. C’est à ce moment que commence l’introduction des aliments. Ses premières expériences à la cuillère se déroulent à la maison.
Au début de l'apprentissage de la cuillère, le repas se déroulera **dans les bras** du professionnel de référence, afin que tous les deux aient un contact et un moment plus privilégié.
L’enfant peut également être installé **dans une chaise haute** dont le dossier inclinable répond à son stade de développement. En tête à tête avec le/la puériculteur-trice de référence pour conserver ce contact privilégié selon son besoin, l’enfant prendra son repas, à son rythme.

Lorsque les puériculteurs-trices le sentent prêt au travers de leurs observations, l'enfant est invité à prendre son repas assis à la petite table. C'est toujours un moment privilégié avec son/sa puériculteur-trice de référence.

Le **repas est donné par le professionnel de référence** en priorité, mais peut être donné par la collègue si cela s'avère nécessaire. La pratique liée à l'enfant sera toujours respectée. L'enfant mangera dans la **même position**, à la **même place** selon les **habitudes de l'enfant**.
Tout au long du moment repas, un "adulte phare" est présent en section pour répondre aux besoins des enfants qui ne mangent pas.

La mise en pratique d'une réflexion est actuellement expérimentée concernant le moment du repas des enfants d'environ 12 mois et plus. Nous réfléchissons à un tour de rôle qui permettrait aux enfants de se sécuriser affectivement. Une mise en place ritualisée permettrait de vivre ce moment collectif plus sereinement et éviter cette crainte d'oubli que l'enfant peut vivre.

3.5.4. Le repas des plus grands

Le repas à la petite table initié chez les bébés se poursuit chez les grands.
Toujours dans ce souci de continuité et de repères, l'enfant a **sa place à table**.
L'autonomie s'invite également lors de ce moment de repas. Les enfants vont tester la cuillère seul. Plus tard, nous l'espérons, ils pourront également se servir seul de légumes ou de féculents, ils doseront ainsi eux-mêmes la quantité désirée sous la vigilance de l'adulte. Nous sommes en réflexion quant à l'installation d'un self-service et de 2 services consécutifs.
L'**eau** est disponible **à tout moment de la journée et tout au long du repas**, les enfants boivent au verre. Le lavage des mains, le choix de son bavoir, la participation au dressage de la table, se servir seul, se débarbouiller seul en fin de repas, déposer son bavoir dans le bac à linge… tant d'expériences d'autonomie qui gravitent autour du moment du repas.

Les repas sont préparés par la société API Restauration, spécialiste de la cuisine en collectivité et actif dans le secteur de la Petite Enfance. Engagé dans une démarche de qualité, l'asbl a en effet choisi de privilégier la livraison froide et d'intensifier son investissement dans le bio et les produits locaux.

Les menus, élaborés selon les recommandations alimentaires de l'ONE sont affichés chaque semaine avec la liste des allergènes.

Les repas nous sont livrés quotidiennement durant la nuit. Ils sont conditionnés, réchauffés et distribués selon les strictes règlementations de l'AFSCA qui nous contrôle régulièrement.

Nous n'acceptons donc pas de denrées venues de l'extérieur, la traçabilité étant exigée et la responsabilité étant engagée. Lors des **anniversaires** des enfants, il a donc été décidé qu'ils

seraient fêtés 1 fois dans le mois par un goûter plus festif qui serait préparé avec les enfants au sein de la crèche.

3.6. Le temps de soin

C'est également le/la puériculteur-trice de référence qui en priorité assume ce moment de soin. Tous ses gestes sont verbalisés à l'enfant, la sécurité physique et psychique est préservée, de même que l'intimité.
Nous utilisons un gant de toilette et du savon doux pour le change.

Pour l'enfant c'est encore une occasion pour faire des expériences d'autonomie, il est invité à participer aux soins en fonction de ses possibilités. Dès que possible il peut se déshabiller lui-même, l'adulte l'accompagne et lui propose différentes solutions pour ôter ses vêtements ou les remettre. En jouant avec les déguisements, il s'exerce.
Il peut emprunter les escaliers pour aller sur le tapis de change.

Acquisition du contrôle sphinctérien
Pouvoir contrôler ses sphincters est bien souvent une étape importante et qui influence parfois le choix de date d'entrée pour l'école. Que dire si ce n'est que c'est une évolution naturelle de la maturité de l'enfant.

Une maturité qui se situe sur 3 niveaux :

- Maturation intellectuelle : l'enfant doit pouvoir comprendre ce qu'on attend de lui et être capable de dire son envie lorsqu'elle se fait ressentir.
- Maturation affective : l'enfant doit être sorti de sa phase d'opposition, et en désir de montrer qu'il a envie de « grandir ». C'est bien souvent sur cette étape qu'il s'arrête quelques temps …
- Maturation neuromusculaire : les muscles sphinctériens doivent être assez « forts » et sous contrôle volontaire de l'enfant.

A partir du moment où l'enfant montre certains signes et surtout de l'intérêt, nous proposons aux parents d'entamer ensemble l'apprentissage du contrôle sphinctérien. C'est une étape faite en partenariat. Nous proposons de commencer à la maison, de présenter le petit pot à l'enfant à différents moments de la journée. Nous continuerons ensuite à la crèche en les invitant à utiliser la petite toilette et ensuite se laver les mains à l'évier à sa taille.
Cette étape se fait progressivement et toujours quand l'enfant est d'accord. Rien ne sert de brusquer, nous nous accordons au rythme de l'enfant.

Nous pouvons toujours faire référence aux différentes brochures de l'ONE en lien avec cette thématique.

3.7. Le temps de repos

Le sommeil est un besoin indispensable à la vie. Il joue un rôle important dans le développement des circuits nerveux et de la maturation cérébrale. Il permet donc le développement affectif et intellectuel de l'enfant.

C'est pourquoi, nous **respectons le rythme de fatigue et ce, pour chaque enfant**.

Chez les bébés, il y a deux chambres, dans la pénombre, avec des lits à barreaux. En section, un espace repos peut être organisé, ainsi les puériculteurs-trices et les enfants peuvent plus facilement être en lien par le regard. Ce regard peut être apaisant et sécurisant pour certains. Les plus petits sont mis au lit dès que les signes de fatigue se présentent. A chacun son rythme. C'est principalement le professionnel de référence qui accompagne l'enfant dans la mise au lit et qui va le rechercher. Si ceci n'est pas possible, l'enfant en est averti. Tous les quarts d'heure, les puériculteurs-trices font un passage dans les chambres.

Ce n'est que chez les grands que ce moment de sieste devient peu à peu plus collectif. Les rythmes biologiques se rejoignent plus à cet âge. Les puériculteur-trices restent, cependant, attentifs à proposer une **sieste aux enfants le matin** qui en éprouvent le besoin même si c'est en décalage par rapport au reste du groupe.

La section des grands dispose de deux chambres, la première avec des lits à barreaux et la seconde avec des transats. Parfois lors du passage de section, les puériculteur-trices choisissent déjà le transat pour un plus petit, ce dernier rassuré par la présence de l'adulte s'endort paisiblement
Les puériculteurs-trices vont régulièrement, tous les quarts d'heure, voir les enfants qui dorment.

3.8. Accompagner l'enfant dans la gestion des émotions et la gestion de conflits

L'enfant vit une multitude d'émotions, elles sont parfois si intenses qu'il éprouve des difficultés à y faire face. Le/la puériculteur-trice essaye d'être au plus proche de l'émotion vécue, du ressenti, il va mettre en mots.

Toutes les émotions ont leur place, elles sont nommées et reconnues. Progressivement, l'enfant prend conscience de son corps, de ses émotions. Le professionnel par son écoute, son empathie, sa bienveillance contient l'enfant et l'accompagne avec respect dans ce qu'il vit et découvre.

Vivre à la crèche, c'est également apprendre à vivre en collectivité. Et ce n'est pas simple au vu de son immaturité sociale et émotionnelle. Tout petit, l'enfant est d'abord en lien avec le/la puériculteur-trice de référence qui assure ses soins de façon privilégiée. Contenu, rassuré, il se sent en sécurité psychique. Il construit peu à peu son identité propre. Dans cette optique, l'enfant sera nommé par son prénom et non des surnoms.

Dans de bonnes conditions de sécurité affective, les bébés peuvent interagir entre eux, et aller à la recherche de cet autre. Le/la puériculteur-trice observe et respecte le regroupement spontané d'enfants qui jouent volontiers côte à côte. L'aménagement de l'espace, les jeux à disposition peuvent favoriser ce regroupement, ces interactions constructives.

L'enfant est en plein stade de l'appropriation. Appropriation de tout ce qui l'entoure. Tout lui appartient, même le jeu avec lequel le copain est en train de jouer même s'il a exactement le même jouet entre ses mains. Il veut s'approprier non pas l'objet, mais bien le plaisir qu'a l'enfant à jouer avec cet objet. Il n'a pas cette conscience que l'autre existe et ne comprend pas ce concept du partage. La crèche est également un environnement fort différent de la maison, rempli de stimulations. Cela demande beaucoup d'énergie à l'enfant ce qui génère de la frustration et des tensions. Les conflits sont donc omniprésents et naturels. Notre rôle est de pouvoir les transformer en occasions d'apprentissage et de développement. Encourager la recherche d'une alternative, valoriser l'entraide et la coopération, ... Rappeler les règles de vie collective en fait également partie. L'enfant ne peut pas tout faire, il y a des limites adaptées à son niveau de développement qui lui sont expliquées et qu'il ne peut pas dépasser. Les limites sont aussi apprises en fonction de l'évolution de l'enfant, de sa prise de conscience. Les puériculteurs-trices évitent les "ne pas" et favorisent le « parler positif », la mise en mots soutenue par le résultat attendu. Si un enfant monte sur la petite table, l'intervention du professionnel sera « Tom, pose tes pieds au sol » ou « Tom, tu veux monter, tu peux le faire sur le toboggan » et non « Tom, tu ne peux pas monter ». La limite est posée avec bienveillance et reconnaissance des compétences de l'enfant.

Parfois le trop plein d'émotions engendre un débordement physique telle que les morsures. Ce sont des phénomènes assez fréquents en collectivité. Ils peuvent paraître violents aux yeux de l'extérieur. Mais si on s'arrête un instant sur le développement de l'enfant de moins de 3 ans et qu'on essaye de le comprendre dans ce qu'il vit, on peut davantage relativiser, sans banaliser, ces comportements et les considérer comme une étape de son développement émotionnel et relationnel. Chez le jeune enfant, c'est une agression très pulsionnelle qu'il ne sait pas maîtriser. Il est en période d'oralité où il découvre le monde, où il entre en relation avec des objets et quelquefois des personnes. Parfois, il s'agit tout simplement d'un soulagement face à des douleurs dentaires. Plus tard, l'enfant entre dans un stade de

socialisation, impliquant des conflits, des frustrations. Etant donné qu'il est dans l'impossibilité d'exprimer sa colère avec des mots, il mord. L'enfant qui a mordu, est stoppé dans son acte. Nous nommons cet interdit dans le respect de l'enfant et les limites de sa compréhension. En aucun cas nous n'utilisons des mots comme « méchant » ou « vilain ». Le fait qu'un enfant morde ne veut en aucun cas dire que cet enfant est méchant ou vilain. Tout évènement de ce genre est relaté aux parents en fin de journée.

3.9. L'enfant et sa santé en collectivité

Les conditions d'accueil d'un enfant malade se basent sur l'Arrêté du Gouvernement de la Communauté Française du 2 mai 2019, publié le 9 octobre 2019.
L'enfant ne peut pas fréquenter le milieu d'accueil s'il présente des symptômes d'éviction ou une maladie répertoriée dans le tableau d'éviction (voir annexe contrat d'accueil).
De même que pour le bien-être de l'enfant et des autres enfants accueillis et afin de limiter le risque de transmission de maladies en collectivité, les parents ne devraient pas déposer dans le milieu d'accueil un enfant qui a de la fièvre (ou un enfant qui est sous traitement antipyrétique pour une fièvre en cours).
En dehors de ces situations, la prise en charge des enfants malades et l'écartement nécessite des mesures prises par le milieu d'accueil :

- Dès qu'il objective de la fièvre chez un enfant (38°), même en l'absence de signes associés ou d'une altération de l'état général, le professionnel du milieu d'accueil en informera les parents. Cela permettra au(x) parent(s) de décider, de manière éclairée, sur base des informations échangées avec le milieu d'accueil, s'ils doivent venir chercher leur enfant.
- En cas de fièvre ≥ 38,5°C il faudra administrer du paracétamol. Un appel téléphonique sera donné pour s'assurer qu'aucune dose de paracétamol n'a été donné à la maison. Bien que cette information doive impérativement être donnée à l'arrivée afin d'éviter un surdosage. Si la fièvre persiste une heure après l'administration du paracétamol, les parents devront venir chercher l'enfant dans les meilleurs délais.
- Si l'état général ne s'améliore pas à la suite de l'administration du paracétamol, et ce même si la fièvre est descendue, et/ou que des symptômes de maladies apparaissent (vomissements, selles liquides, éruption cutanée, difficultés respiratoires), les parents seront contactés pour qu'ils viennent chercher l'enfant dans les plus brefs délais, sa surveillance ne pouvant être assurée par le milieu d'accueil.
- Aucun traitement ne sera administré sans prescription écrite du médecin, à l'exception du paracétamol.

Les parents ont droit chaque trimestre à un quota de maximum 3 jours non consécutifs d'absence maladie de leur enfant ; ces jours ne sont pas facturés et ne nécessitent pas de certificat médical justificatif. Si la durée de l'absence pour raison de santé est de plus de un

jour (2 jours consécutifs ou plus), les parents qui le souhaitent peuvent bénéficier d'une exonération de la Participation Financière Parentale (PFP) pour ces jours d'absence sur présentation d'un certificat médical justificatif.

Nous comprenons qu'il est souvent difficile en travaillant de trouver cette disponibilité souvent imprévue et immédiate. Il est important de signaler qu'il existe des services de garde d'enfants malades à domicile proposant des puériculteur-trices spécialisées, parfois par l'intermédiaire des services de mutuelle.

Actuellement, c'est Le Dr Milène TANGNI qui est notre médecin de crèche. Le suivi médical préventif au sein d'une collectivité est obligatoire. Les enfants sont donc vu selon le schéma préconisé par l'ONE. Les parents peuvent bien évidemment accompagner leur enfant lors de ce moment. Si pas, l'enfant sera accompagné de son/sa puériculteur-trice de référence, dans la mesure du possible.

3.10. Vie saine

Une attention est accordée à la vie saine pour les enfants par les moyens suivants.

- Au niveau de l'alimentation, des menus variés, équilibrés et adaptés à l'âge des enfants seront préparés par la société API. Ils sont livrés de nuit. Les normes HACCP, celles de l'AFSCA, et des diététiciennes de l'ONE sont en vigueur.

- La vaisselle utilisée est en verre, en inox, en faïence.

- Au niveau de l'entretien et de l'hygiène, les locaux, particulièrement les espaces utilisés par les enfants, sont nettoyés chaque jour. Les règles présentées dans la brochure éditée par l'ONE « La santé en milieux d'accueil » sont appliquées (par exemple : pas de lingettes pour le change, …). Les produits d'entretien sont conformes. Le matériel mis à disposition des enfants est également nettoyé régulièrement.

- Hygiène du personnel : lavage des mains à chaque poste à risque et possibilité de prendre des douches, port d'un tablier.

- Les locaux sont aérés, une ventilation centrale favorise également le renouvellement d'air.

- Les consultations médicales préventives, la référente santé de l'ONE interviennent lors d'épisodes épidémiques ou de toutes autres situations liées à la santé en collectivité.

Nous vous souhaitons la bienvenue dans notre crèche "Les P'tits Pouyons". En nous confiant ce que vous avez de plus précieux, vous nous accordez votre confiance ; Ensemble, nous nous engageons à la faire grandir chaque jour à travers un accueil chaleureux, respectueux et bienveillant.